



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 7 SEPTEMBRE 2017**  
**DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce Comité technique local, nous évoquerons les orientations du gouvernement qui, comme le précédent, s'appuie sur le rapport de la Cour des Comptes préconisant comme toujours d'accentuer les efforts pour réduire le déficit public.

Nous sommes donc bien loin des envolées électorales promettant des mesures révolutionnaires, mais sans doute s'agissait-il d'une révolution au sens littéral du terme nous ramenant au point de départ à savoir l'austérité budgétaire !

Dans l'attente d'une très hypothétique nouvelle politique, les annonces porteuses de recul social se succèdent, et concernant les fonctionnaires et les agents publics, force est de constater qu'elles s'enchaînent à un rythme infernal...

Gel de la valeur du point d'indice pour 2018, réinstauration d'un jour de carence en cas d'arrêt de maladie, nouvelles suppressions d'effectifs à l'horizon, et future hausse de la CGS, démontrent à l'évidence que ce gouvernement souhaite, comme les précédents, utiliser la Fonction Publique et ses agents comme principale variable d'ajustement budgétaire.

Concernant les mesures de compensation liées à la hausse de la contribution sociale généralisée promise par le gouvernement, le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles se font toujours attendre et pour les fonctionnaires, il est à craindre que l'équité entre le Privé et le Public soit sacrifiée sur l'autel de l'austérité..

Même le protocole PPCR ( Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), auquel **F.O.- DGFIP** s'est toujours opposé, notamment en raison de son insuffisance pour valoriser les carrières, va voir son calendrier reporté au motif de l'absence de budgétisation globale. !

Concernant plus spécifiquement la DGFIP, **F.O.- DGFIP** considère que les 10 milliards d'économies programmées par le gouvernement emporteront des conséquences redoutables pour notre Administration, qui subit depuis de trop longues années, des réductions drastiques tant en termes d'effectifs que de budget de fonctionnement.

**F.O.- DGFIP** met d'ores et déjà en garde le gouvernement contre toute tentative d'externalisation ou de privatisation d'une partie des missions de la DGFIP visant à supprimer toujours plus d'emplois.

Concernant les services déconcentrés de la DGFIP, après une toute relative accalmie pendant la campagne électorale Présidentielle, les projets de restructurations tombent à nouveau comme à Gravelotte dans les départements.. !!

Ce constat nous amène bien évidemment à évoquer l'ordre du jour de ce Comité technique local réuni aujourd'hui en seconde convocation.

Pour **F.O.- DGFIP**, ces projets de restructurations s'inscrivent dans le cadre d'un plan stratégique de notre Direction Générale, dont l'objectif est le resserrement du maillage territorial de la DGFIP, avec pour finalité, l'abandon au niveau national du service public financier de proximité.

Ces projets sont à relier aux transferts de compétences entre les différents échelons des collectivités locales mis en œuvre par la loi NOTRe, qui ont déjà des conséquences sur le maillage de la DGFIP. A terme, ces opérations ne pourront, en effet, qu'accélérer le processus de fermeture des Trésoreries par alignement du réseau de la DGFIP sur celui des EPCI.

Alors qu'une bonne partie de la population utilise encore les modes traditionnels de paiement et n'a pas forcément accès aux nouvelles technologies, l'accueil physique par des agents publics de proximité, qui connaissent le terrain, est d'autant plus nécessaire pour répondre aux diverses sollicitations.

Pour **F.O.- DGFIP**, il est indispensable que notre administration puisse continuer d'assurer aux usagers, aux collectivités et aux établissements publics, un vrai service de proximité au cœur des territoires ruraux. Le service public ne doit pas rester accessible aux seules populations des métropoles et grands centres urbains

Conformément à notre revendication de défense du service public de proximité, les élus **F.O.- DGFIP29** ont défendu ces positions lors du Comité technique local du 12 juillet dernier, tout en soulignant aussi les risques de désorganisation que ces opérations menées au pas de charge pouvaient représenter pour nos services.

Pour en revenir plus précisément à vos projets de restructurations envisagés au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et contrairement aux arguments avancés

dans les fiches préparatoires à ce CTL, nous considérons que l'objectif poursuivi de consolidation des missions, sera bien difficile à atteindre.

En effet concernant le transfert de la gestion des EHPAD des Trésoreries vers un service spécialisé au sein de la Paierie départementale, nous rappelons à nouveau que ces opérations qui ont été revus à la baisse suite à nos interventions à la mi-juillet, ne manqueront pas néanmoins d'engendrer des transferts de charges très importants, que des équipes incomplètes devront absorber au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en même temps que des problématiques de formation inhérentes aux nomenclatures M22.

L'observation peut d'ailleurs être transposée aux opérations de transferts prévus pour la mission recouvrement des 8 Trésoreries mixtes vers les SIP, où la consolidation de la mission risque fort de se transformer en une déstabilisation durable pour les structures d'accueil, services qui par-dessus le marché, ne devraient guère être épargnés par la prochaine vague de suppressions d'emplois...

De la même manière, le projet consistant à regrouper sur des pôles spécialisés à Quimper, les différents volets de la mission cadastrale propres aux locaux professionnels, ne garantit ni la technicité, ni un meilleur service aux usagers.

Nous considérons donc que ces projets ne visent finalement qu'à tenter d'absorber les prochaines suppressions d'effectifs, l'administration partant du principe que cette gestion serait plus flexible sur des unités de plus grandes tailles.

Pour **F.O.- DGFIP** il s'agit là d'une stratégie bien peu ambitieuse et malheureusement peu porteuse de développement pour notre administration..

**F.O.-DGFIP** réitère aujourd'hui sa demande d'arrêt immédiat des restructurations, tout en exigeant un véritable état des lieux des services et des missions, assorti d'un recensement objectif des tâches, ainsi qu'un moratoire sur la question des suppressions d'emplois.

Nous reviendrons à nouveau en séance sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CTL, et rappellerons toutes nos revendications.